



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par : Arnaud SCHLOSSER
Tél. : 01.60.76.33.63
Mél : arnaud.schlosser@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte rendu de la séance du 4 octobre 2019

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 20 septembre 2019, s'est réunie le 4 octobre 2019, à Villabé (91), sous la présidence de M. ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » en tant que titulaire ;
- Mme Odile CLOUT, représentant l'association « NaturEssonne » en tant que suppléante ;
- M. Henri VACHER, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs ;
- M. Denis RABIER, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Gilles PILLIAS, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant le président de l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs

1.2 Pouvoirs

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français, dispose du pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant le président de la chambre départementale des notaires de l'Essonne.
- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, dispose du pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires.
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs, dispose du pouvoir de M. Fabien PIGEON, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France.
- M. Denis RABIER, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest, dispose du pouvoir de M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de région Île-de-France.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le conseil départemental de l'Essonne ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du conseil de la métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;

- M. Thierry LANOE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant le président de la chambre départementale des notaires de l'Essonne ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO.

2) 2) Invités à titre d'experts

- M. Pascal MARTIN, représentant le directeur de l'agence ONF interdépartementale d'Île-de-France Ouest.
- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France.
- Mme Valérie BRILLAUD, Mme Mathilde LAPERNA, M. Loïc MIGNON, Mme Mélanie FAUCONNIER, M. Badreddine REKIK et M. Arnaud SCHLOSSER de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. L'ordre du jour est :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission du 6 septembre est validé à l'unanimité ;
- b) Examen du PLU d'Angervilliers ;
- c) Examen du PLU de Saint-Maurice-Montcouronne ;
- d) Examen du PLU de Blandy ;
- e) Examen du PLU de Dourdan.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU d'Angervilliers : M. Roger COTTIN, maire adjoint, M. QUERE du cabinet Siam.
- PLU de Saint-Maurice-Montcouronne : M. William BERRICHILLO, maire, M. Jean-Philippe VILETTE, 1^{er} adjoint au maire, M. QUERE du cabinet Siam.
- PLU de Blandy : Mme Marie-Odile SÉJOURNÉ, maire, Mme Justine RAMEL et M. Guillaume GRAVELEAU du cabinet CDHU.
- PLU de Dourdan : M. BOUTON, premier adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Mme ANTUNES, directrice de l'urbanisme.

À Évry, le
Le président de la CDPENAF,



Philippe ROGIER

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>